



FICHE SIGNALÉTIQUE
1115 / 1115-55

Canutec 1-613-996-6666 (24 heures)

1. PRODUIT CHIMIQUE ET FOURNISSEUR

Identification du produit : 1115 / 1115-55
Nom du produit : Leather Care
Famille chimique : Mélange
Fournisseur/Fabricant : Auto-Chem Inc.
33 de Lyon
Repentigny, QC, Canada
J5Z 4Z3
Tel : 450-654-9292
Fax : 450-654-0633
www.autochem.com
Contact : Jean Dagenais

2. COMPOSITION / INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS

Ingrédient	CAS	Pourcentage	Limites d'exposition
Huile minérale	8042-47-5	7 – 13	DL50 50000 mg/kg, rat, oral DL50 2000 mg/kg, lapin, cutané TLV TWA 5 mg/m ³ , ACGIH STEL 10 mg/m ³ , ACGIH TLV TWA 5 mg/m ³ , OSHA

3. IDENTIFICATION DES DANGERS

Voies d'absorption : Contact cutané. Contact avec les yeux. Inhalation. Ingestion.

Effets aigus potentiels sur la santé :

Yeux : Peut provoquer une légère irritation des yeux. Picotements, larmoiements, rougeurs.
Peau : Peut provoquer une irritation de la peau. Rougeurs et sensation de brûlure et autres lésions cutanées.
Inhalation : Une inhalation de vapeurs ou d'aérosols est possible. Il est peu probable qu'une inhalation de petites quantités de ce produit au cours d'une manipulation normale donne lieu à des effets néfastes. Une inhalation de grandes quantités peut être néfaste.
Ingestion : Une ingestion de grandes quantités peut être toxique. Ce produit peut être absorbé dans les poumons lors d'une ingestion ou d'un vomissement. Ceci donne lieu à une inflammation des poumons et à d'autres lésions pulmonaires.

Effets chroniques potentiels sur la santé :

Yeux : Aucun connu.
Peau : Aucun connu.
Inhalation : Aucun connu.
Ingestion : Nocif si ingéré.

4. MESURES DE PREMIERS SECOURS

- Yeux :** Rincer immédiatement avec de l'eau ou une solution saline pendant 15 à 20 minutes en soulevant les paupières inférieures et supérieures. Retirer les verres de contact. Obtenir des soins médicaux immédiats.
- Peau :** En cas de contact, rincer à l'eau courante pendant 15 à 20 minutes. Retirer les vêtements contaminés et les laver à l'eau et au savon. Consulter un médecin si des symptômes apparaissent. Il est recommandé de nettoyer les zones exposées avec de l'eau et du savon.
- Inhalation :** Transporter la personne à l'air frais. En cas d'arrêt respiratoire, pratiquer la respiration artificielle et obtenir des soins médicaux immédiats. En cas de gêne respiratoire, obtenir des soins médicaux.
- Ingestion :** Ne pas faire vomir. Ne rien faire avaler à une personne inconsciente ou qui a des convulsions. En cas d'arrêt respiratoire ou cardiaque, pratiquer la réanimation cardio-respiratoire et obtenir des soins médicaux. Obtenir des soins médicaux immédiats.

Note au médecin : Ce produit présente un danger d'aspiration.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE LES INCENDIES

- Point d'éclair :** Ne s'applique pas.
- Température d'auto inflammation :** Ne s'applique pas.
- Limites d'inflammation air :** LIE : LSE :
- Agents d'extinction :** Selon la cause de l'incendie.
- Équipement de protection :** Les pompiers doivent porter des vêtements de protection adéquats et des masques autonomes approuvés NIOSH/MSHA.
- Produits de combustion dangereux :** Oxydes de carbone, oxydes d'azote, oxydes de silice.
- Recommandations :** Déplacer les contenants hors de la zone d'incendie s'il n'y a pas de risques. Ne pas disperser le produit avec les lances à haute pression. Endiguer les eaux d'écoulement. Refroidir les contenants avec de l'eau.
- Remarques :** Les composantes organiques peuvent s'enflammer lorsque l'eau est évaporée.

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

Porter un équipement de protection approprié.

Restreindre l'accès de la zone de déversement au personnel qualifié. S'assurer d'avoir une ventilation adéquate. Ne pas toucher le produit déversé. Empêcher le produit déversé d'infiltrer les égouts ou les cours d'eau. Arrêter ou diminuer la fuite si cela est sécuritaire.

Petit déversement : Aménager un barrage si nécessaire. Pomper (si possible) et entreposer dans un contenant approprié. Nettoyer les surfaces car la présence de composés de silicone peut entraîner un risque de chute. Le nettoyage final peut demander de la vapeur, des solvants ou des détergents. Contenir et absorber le produit avec un matériau absorbant ne réagissant pas avec le produit. Mettre les résidus dans des contenants fermés et identifiés pour élimination.

Grand déversement : Aménager un barrage si nécessaire. Pomper (si possible) et entreposer dans un contenant approprié. Nettoyer les surfaces car la présence de composés de silicone peut entraîner un risque de chute. Le nettoyage final

peut demander de la vapeur, des solvants ou des détergents. Contenir et absorber le produit avec un matériau absorbant ne réagissant pas avec le produit. Mettre les résidus dans des contenants fermés et identifiés pour élimination.

7. MANUTENTION ET ENTREPOSAGE

Manutention : Ne pas respirer les vapeurs ou aérosols. Éviter le contact avec les yeux ou la peau en portant l'équipement approprié. Éviter le contact avec les matériaux incompatibles. Se laver minutieusement après avoir manipulé le produit. Laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser. Les contenants vides peuvent contenir des résidus. En disposer selon la réglementation en vigueur.

Entreposage : Entreposer dans un endroit frais et sec, bien ventilé et à l'écart des produits incompatibles. Prévenir le gel.

8. MESURES DE PROTECTION CONTRE L'EXPOSITION / PROTECTION

Mesures d'ingénierie : Utiliser une ventilation locale pour contrôler les vapeurs et aérosols.

Protection personnelle pour manipulation de routine :

Yeux : Lunettes anti-éclaboussures.
Peau : Vêtements à manches longues, sarrau.
Gants : Gants imperméables.
Inhalation : Si nécessaire, utiliser un masque approuvé NIOSH/MSHA.

Protection personnelle pour déversements :

Yeux : Lunettes anti-éclaboussures.
Peau : Vêtements imperméables.
Gants : Gants imperméables, résistants aux produits chimiques.
Inhalation : Masque approuvé NIOSH/MSHA. Si dans un espace restreint, un masque autonome est recommandé.

Note : Ces précautions sont valides pour la manipulation à la température de la pièce. L'utilisation à des températures élevées ou l'application par pulvérisation peuvent exiger des précautions supplémentaires.

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

État physique : Liquide.
Couleur : Blanc, opaque
Odeur : Fruitée
pH @ 100% : 7.60
Densité relative (g/cm³) : 0.98
Point d'ébullition : 100 C
Point de congélation : 0 C
Pression de vapeur : Non déterminée
Matières volatiles (poids) : Non déterminée
Solubilité (eau) : Soluble
COV (%) : Non déterminée
Viscosité : 113 000 cps, Brookfield, Tige 4, 1 RPM

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Stabilité chimique : Stable.
Polymérisation dangereuse : Aucune connue.
Conditions à éviter : Aucune connue.
Incompatibilités : Alcalins, oxydants forts.
Produits de décomposition dangereux : Oxydes de carbone, oxydes d'azote, oxydes de silice.

11. INFORMATION TOXICOLOGIQUE

Ingrédient	CAS	Pourcentage	Limites d'exposition
Huile minérale	8042-47-5	7 – 13	DL50 50000 mg/kg, rat, oral DL50 2000 mg/kg, lapin, cutané TLV TWA 5 mg/m ³ , ACGIH STEL 10 mg/m ³ , ACGIH TLV TWA 5 mg/m ³ , OSHA

Effets aigus potentiels sur la santé :

Yeux : Peut provoquer une légère irritation des yeux. Picotements, larmoiements, rougeurs.
Peau : Peut provoquer une irritation de la peau. Rougeurs et sensation de brûlure et autres lésions cutanées.
Inhalation : Une inhalation de vapeurs ou d'aérosols est possible. Il est peu probable qu'une inhalation de petites quantités de ce produit au cours d'une manipulation normale donne lieu à des effets néfastes. Une inhalation de grandes quantités peut être néfaste.
Ingestion : Une ingestion de grandes quantités peut être toxique. Ce produit peut être absorbé dans les poumons lors d'une ingestion ou d'un vomissement. Ceci donne lieu à une inflammation des poumons et à d'autres lésions pulmonaires.

Effets chroniques potentiels sur la santé :

Effets cancérogènes : Aucun connu.
Effets mutagènes : Aucun connu.
Effets tératogènes : Aucun connu.

12. INFORMATION SUR L'ÉCOLOGIE

Aucune donnée disponible.

13. MISE AU REBUT

Méthode d'élimination : L'élimination de tous les déchets doit se faire conformément aux règlements municipaux, provinciaux et fédéraux.
Emballage contaminé : Selon les règlements municipaux, provinciaux et fédéraux.

14. INFORMATION SUR LE TRANSPORT

Non réglementé pour le transport.

15. INFORMATION SUR LES RÈGLEMENTS

SIMDUT : D2B Matières toxiques ayant d'autres effets.

DSL : Les composants du produit sont répertoriés dans la liste intérieure des substances (LIS), dans la liste extérieure des substances (LES) ou ils sont exempts.

TSCA : État de l'inventaire du US TSCA : Tous les composants du produit sont répertoriés dans l'inventaire du la Toxic Substances Control Act (TSCA) ou ils sont exempts.

16. AUTRES RENSEIGNEMENTS

Préparé par : Auto-Chem Inc.

Date : Sept. 2015

Avis au lecteur :

Tous les renseignements indiqués dans la présente sont basés sur des données fournies par le fabricant et/ou par des sources techniques reconnues. Même si les renseignements sont supposés être exacts, Auto-Chem ne fait aucune représentation quant à leur justesse ou leur convenance. Les conditions d'utilisation sont hors du contrôle d'Auto-Chem. En conséquence, les utilisateurs sont responsables de vérifier eux-mêmes les données conformément à leurs conditions d'exploitation afin de déterminer si le produit convient aux applications prévues. De plus, les utilisateurs assument tous les risques afférents à l'emploi, la manipulation et l'élimination du produit, à la publication, à l'utilisation des renseignements contenus dans la présente et à la confiance qu'on leur accorde. Les renseignements se rapportent seulement au produit indiqué dans la présente et ne concernent pas son utilisation avec une autre matière ou dans un autre procédé.